

ADHESION COOPERATIVE 2024/2025

IMPERATIVEMENT le jour de la distribution des manuels
en échange de sa collection de livres

- 1) Ce coupon complété et signé obligatoirement.
- 2) Le chèque de caution de **150 €**
- 3) Le chèque d'adhésion de **55 €** minimum, complété de façon facultative de **5 €** ou **10 €** euros supplémentaires à destination de UNSS ou Maison du Lycéen.
Précisez au dos du chèque la destination de votre don.
Ce don ne représente pas la cotisation pour L'UNSS.

Chèques à l'ordre de la Coopérative Amiral Ronarc'h

À noter au dos des chèques le nom, prénom de l'élève et sa classe
Chèques en date du mois de septembre et signés.

Aucun livre ne sera remis sans ces trois documents.

NOM élève :

Prénom :

Classe :

NOM et Prénom du représentant légal :

.....

Adresse @ :

(non obligatoire mais très utile pour vous contacter)

J'ai pris connaissance des consignes

Date :

Signature :

Ne pas couper cette feuille, elle vous sera rendue avec votre chèque de caution de 150€ lors de la restitution des manuels en juin.